

The Committee proceeded to the consideration of its Order of Reference dated Thursday, November 5, 1987 relating to Bill C-88, An Act to amend the Judges Act.

The Chairman called Clause 1.

The Minister made an opening statement and answered questions.

Clause 1 carried on division.

On Clause 2

Clause 2 carried.

The Title carried.

Bill C-88 carried on division.

ORDERED,—That the Chairman report Bill C-88 to the House.

At 4:16 o'clock p.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

Eugene Morawski  
Committee Clerk

Le Comité entreprend d'examiner son ordre de renvoi du jeudi 5 novembre 1987 relatif au projet de loi C-88, Loi modifiant la Loi sur les juges.

La présidente met en délibération l'article 1.

Le Ministre fait une déclaration préliminaire et répond aux questions.

L'article 1 est adopté avec voix dissidente.

Article 2

L'article 2 est adopté.

Le titre est adopté.

Le projet de loi C-88 est adopté avec voix dissidente.

IL EST ORDONNÉ,—Que la présidente fasse rapport, à la Chambre, du projet de loi C-88.

À 16 h 16, le Comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation de la présidente.

Greffier de Comité  
Eugene Morawski